



DESTINATAIRES :	Personnel soignant et gestionnaires des centres hospitaliers
EXPÉDITEURS :	Geneviève Leboeuf, conseillère-cadre à l'organisation du travail DSIEU Marie-Hélène Francoeur, chef de service soutien gestion de la qualité et des risques DSIEU-DSPPEM-DSMREU (Intérim) Mireille Burnham, conseillère-cadre à la qualité et à la surveillance de l'acte (Intérim), DSIEU
DATE :	Le 14 décembre 2020
OBJET :	Événements répétitifs et activités de soins obligatoires

Au cours des derniers mois, une recrudescence d'événements indésirables a été observée sur les unités de soins. Ces événements, considérés en tant qu'événement sentinelle, sont associés à des soins de bases non réalisés tels que des soins d'incontinence et la mobilisation des usagers. Or, ces soins ne peuvent pas être délestés.

Nous désirons vous informer que des tableaux détaillant les soins délestables, reportables et obligatoires sont disponibles sur l'intranet afin de vous accompagner lorsque l'équipe de soins est sous le seuil minimal requis. Ces tableaux s'appuient sur l'approche adaptée à la personne âgée en milieu hospitalier tel que recommandé par le ministère de la Santé et des Services sociaux et entérinés par la Direction des soins infirmiers. Vous pouvez les consulter à la page intranet suivante :

<https://intranet.ciassmo.rtss.qc.ca/fr/page/nos-directions/des-soins-infirmiers-et-de-enseignement-universitaire-dsieu/dsieu-volet-conseil-qualite-et-evolution-de-la-pratique/organisation-du-travail-equipe-de-soins>

Un autre élément important est la communication d'équipe en début de quart et tout au long de celui-ci. Elle doit être mise de l'avant dans tous les milieux, et encore plus lorsque l'équipe de soins est sous le seuil minimal requis, afin de coordonner les soins aux usagers.

Il est primordial d'assurer les soins de base malgré le contexte actuel, c'est un incontournable pour assurer la dignité et l'intégrité de nos usagers.

Pour plus d'informations concernant les activités délestable, reportables et obligatoires, veuillez communiquer avec :

Geneviève Leboeuf, conseillère-cadre à l'organisation du travail
579 491-7498.
geneviève.leboeuf.csss16@ssss.gouv.qc.ca

GL
MHF
MB